

📌 E-reporting TVA : la face cachée de la réforme relative à la facturation électronique

Préparer l'entreprise à l'obligation de transmission des données de facturation à l'administration fiscale

Code 3251	Durée 1 jour / 7 heures	Tarif Inter* 1155 € HT
---------------------	-----------------------------------	----------------------------------

*Repas inclus (en présentiel)

PUBLIC

Responsables fiscaux, administratifs et comptables – Responsables des systèmes d'information – Experts comptables – Commissaires aux comptes – Avocats – Fiscalistes

PRÉ-REQUIS

Être impliqué dans l'élaboration du e-reporting

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques accompagnés de nombreux retours d'expérience

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés

Objectifs pédagogiques

- Examiner le champ d'application de l'obligation de e-reporting
- Élaborer le fichier de données TVA à transmettre à l'Administration fiscale dans le cadre de l'obligation de e-reporting
- Sécuriser le recours à un prestataire externe auquel sont confiées les données de facturation

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Examiner le champ d'application de l'obligation de e-reporting

Identifier les entreprises concernées par la réforme

- Les assujettis français
- Les assujettis non établis en France réalisant des opérations sur le territoire national

Définir les flux concernés par l'obligation de e-reporting

- Les flux de ventes et d'achats
- Les transactions françaises et les opérations internationales

Insérer son projet dans le calendrier de mise en œuvre de la réforme de la facturation

- Les différents seuils d'application de la réforme dans le temps
- Le cas spécifique des sociétés membres d'un groupe
- Quiz : identifier les opérations ayant vocation à être intégrées dans le fichier de transmission des données à l'administration fiscale

Elaborer le fichier de données TVA à transmettre à l'Administration fiscale dans le cadre de l'obligation de e-reporting

sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

Constituer le fichier

- Les modalités pratiques d'élaboration du fichier
- Les rubriques obligatoires à renseigner
- Le format à respecter
- Les pièges à éviter

Contrôler le fichier de e-reporting

- Les contrôles internes à mettre en place
- Les modalités de contrôle par l'administration fiscale et les sanctions encourues en cas d'absence ou de défaut de fiabilité du fichier

Transmettre le fichier à l'administration fiscale

- Les solutions techniques
- La fréquence de déclaration du fichier de e-reporting
- Atelier pratique : déterminer les spécificités techniques et fonctionnelles du fichier de e-reporting

Sécuriser le recours à un prestataire externe auquel sont confiées les données de facturation

Choisir un prestataire

- L'impact du mode de facturation électronique retenu
- Les solutions techniques en présence

Insérer les clauses pertinentes dans le contrat

- Le périmètre de l'intervention
- Les exigences spécifiques
- Atelier pratique : lister les clauses contractuelles à insérer dans le contrat avec le prestataire chargé de la constitution et/ou de la télétransmission du fichier de e-reporting

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

PARIS

- 15 Sep. 2026
- 12 Oct. 2026
- 16 Nov. 2026
- 15 Déc. 2026

A DISTANCE

- 15 Sep. 2026
- 12 Oct. 2026
- 16 Nov. 2026
- 15 Déc. 2026

AIX-EN-PROVENCE

- 12 Oct. 2026
- 17 Nov. 2026
- 15 Déc. 2026

BORDEAUX

- 12 Oct. 2026
- 17 Nov. 2026
- 15 Déc. 2026

CHAMBERY

- 12 Oct. 2026
- 16 Nov. 2026
- 15 Déc. 2026

GRENOBLE

- 12 Oct. 2026
- 17 Nov. 2026
- 15 Déc. 2026

LILLE

- 12 Oct. 2026
- 17 Nov. 2026
- 15 Déc. 2026

LYON

- 12 Oct. 2026
- 17 Nov. 2026
- 15 Déc. 2026

MARSEILLE

- 12 Oct. 2026
- 17 Nov. 2026
- 15 Déc. 2026

MONTPELLIER

- 12 Oct. 2026
- 17 Nov. 2026
- 15 Déc. 2026

NANTES

- 12 Oct. 2026
- 17 Nov. 2026
- 15 Déc. 2026

NICE

- 12 Oct. 2026
- 17 Nov. 2026
- 15 Déc. 2026

NIORT

- 12 Oct. 2026
- 17 Nov. 2026
- 15 Déc. 2026

PAU

- 12 Oct. 2026
- 17 Nov. 2026
- 15 Déc. 2026

RENNES

- 12 Oct. 2026
- 17 Nov. 2026
- 15 Déc. 2026

ROUEN

- 12 Oct. 2026
- 17 Nov. 2026
- 15 Déc. 2026

STRASBOURG

- 12 Oct. 2026
- 17 Nov. 2026
- 15 Déc. 2026

TOULOUSE

- 12 Oct. 2026
- 17 Nov. 2026
- 15 Déc. 2026

TOURS

- 12 Oct. 2026
- 17 Nov. 2026
- 15 Déc. 2026

